L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 2 OCTOBRE. 1889. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 2 OCTOBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. V. Gourdain—Le contenu de la maison de pension No 284 rue Royale, consistant en meubles, miroirs français, etc.

Par Jas. P. Guisault—A l'encoignure de la rue Monroe et du Sheppard Road, à un ilet du dépôt du Texas Pacific. La vacherie de M. Lamazou, se composant de 49 vaches, un taureau et deux genisses, 4 chevaux, 2 charrettes à lait, 2 charrettes à provision, un buggy, 100 têtes de volailles, 6 cochons, clientèle, bail et ustensilles de la vacherie.

Par le Shérif—A son entrepôt, rue St Anne entre Royale et Chartres—Un lot assorti et frais de groceries fines, vins, liqueurs, glacière et autres articles.

Ecoles industrielles en Louisiane.

Presque toutes les fois—le cas est malheureusement trop rare—qu'il se fonde, à la Nouvelle-Orléans, ou dans une de nos grandes paroisses, une nouvelle industrie, une nouvelle fabrique, nous voyons, avec un étonnement mêlé de regret, se placer à la tête de cet établissement un homme portant un nom qui indique une origine étrangère. Le fait se remarque, surtout, en ce qui concerne les gérants, les ingénieurs, ceux qui ont la responsabilité la plus sérieuse de l'entreprise. Il arrive, rarement, à un natif, à un homme ayant passé une grande partie de sa vie dans l'Etat, de se trouver à la tête de ces institutions nouvelles.

Pourquoi? Est-ce le manque de capitaux? Non, certes. Il en faut pour être actionnaire; il en faut pour avoir voix délibérative dans un conseil de direction ou d'administration, mais il n'en est pas besoin pour être un gérant habile, pour justifier le choix des chefs d'une entreprise. Il n'en est pas besoin pour être un bon ingénieur, un excellent chef d'atelier.

Est-ce défaut ou infériorité d'aptitudes? Encore moins. Quand—ce qui n'arrive pas assez souvent—un jeune Louisianais est envoyé dans quelque grande école industrielle du Nord, il étonne généralement ses maîtres, ses professeurs, par la vivacité de son esprit, par la rapidité de son coup d'œil, par sa netteté de conception, par la facilité avec laquelle il applique les notions dont on nourrit son esprit.

La cause de la rareté des bons gérants, des bons chefs d'atelier, des bons ingénieurs, est donc autre part: dans l'absence à peu près complète d'écoles spéciales, où ils puissent se former. Avec les plus merveilleuses aptitudes du monde, on ne s'improvise pas ingénieur, du jour au lendemain, pas plus qu'on ne devient un bon agriculteur, sans avoir beaucoup étudié et beaucoup pratiqué. Le bois dont se font les Edisons est rare; pour un homme de génie à qui une volonté de fer, une persistance imperturbable, aidées de quelques circonstances heureuses, ont permis de se créer un grand nom, une magnifique position sociale, que d'esprits, très bien doués, ont végété, toute leur vie, dans l'obscurité, dans un état voisin de la misère, parce qu'ils n'ont pas trouvé, à l'âge où ils s'ouvraient et cherchaient leur voie, un guide sûr, capable de leur montrer la route sur laquelle ils eussent rencontré la fortune et se fussent rendus, peut-être, éminemment utiles à leur pays!

Ce qui fait défaut à la Louisiane, ce sont donc les écoles industrielles et agricoles, formant, non pas, comme le font trop de nos collèges, des hommes bons à presque tout et propres à presque rien, mais des spécialistes, n'étant peut-être aptes qu'à un seul métier, mais le faisant bien, d'une façon raisonnée et raisonnable, suivant les données de la science, si la science doit entrer pour quelque chose dans la profession qu'ils adoptent. Il ne s'agit pas seulement, ici, des jeunes gens appartenant au sexe fort, capables, à la rigueur, et à défaut des ressources de l'esprit, de demander à leurs muscles un moyen quelconque d'existence, mais aussi et surtout des femmes, des jeunes filles, pour lesquelles la sphère d'activité est plus restreinte. Pour la plupart d'entr'elles, la grande question est de mettre la main sur un mari qui les soutienne. Si elles ne le trouvent pas sur leur chemin, elles sont exposées, ou à la pauvreté, ou à mille tentations dangereuses.

La femme n'est pas, comme certains gens le prétendent, destinée à vivre dans la retraite ou dans la gynécée. Il y a un abîme entre le *far niente* auquel on la condamne et la réserve qui lui est imposée. L'activité, chez elle, n'exclut nullement la modestie; elle gagne singulièrement en grandeur, en dignité, en indépendance, à pouvoir, s'il le faut, même sans en avoir besoin, se suffire amplement à elle-même. Nous ne sommes plus au temps où on la croyait exclue, par son sexe de toute fonction sociale; encore moins, en sommes nous à croire qu'il lui faille vivre aux dépens de l'homme et rester à la maison dans un état d'infériorité morale et économique. Le Christianisme et la civilisation moderne ont fait justice de ces grossiers préjugés du paganisme et de la barbarie.

Ne lui confie-t-on pas, aujourd'hui, l'éducation de l'enfance, et, bien souvent aussi, de la jeunesse qui a déjà reçu les premières notions rudimentaires des langues, des arts, sans en excepter les sciences? Ne la voit-on pas tenir les livres avec autant d'habileté et de régularité que l'homme? N'est-ce pas une gloire et une force pour la femme du commerçant, petit ou grand, de savoir aligner le doit et l'avoir, régler les comptes de la maison, pendant que le mari préside à la vente de la marchandise, ou bien court la place et visite la clientèle?

Ne fait-elle pas aussi bonne figure que le commis, en jaquette noire, en cravate blanche, derrière un comptoir de magasin de modes, et n'est-elle pas un aussi bon guide pour la pratique qui hésite dans ses choix?

On n'a pas le droit de confiner la femme dans les soins du ménage, dans la basse-cour, la cuisine ou la buanderie; elle a sa place marquée, non-seulement dans les arts d'agrément, mais dans l'enseignement, dans la littérature, dans le monde industriel et commercial.

Ces réflexions nous sont suggérées par l'excellente mesure qu'a récemment prise la Législature de la Géorgie. Cet Etat a voté l'établissement d'écoles industrielles pour les jeunes filles. Il n'a fait, en cela, que suivre la voie tracée par son voisin—le Mississippi—qui avait, auparavant, fondé une institution de même genre—institution qui a déjà rendu de grands services aux familles de l'Etat, qui est devenue, bien vite et tout naturellement, extrêmement populaire. De nombreuses jeunes filles y ont trouvé des moyens d'existence, qu'elles n'avaient pas antérieurement et ont acquis, par là, l'indépendance, source, pour elles, de toute dignité.

Que n'en faisons-nous autant dans les autres régions du Sud—en Louisiane, par exemple? Sommes-nous donc condamnés à nous [illegible] tune ni soutien, d'autre ressource que l'éternelle couture et le fatigant maniement, du matin au soir, quelquefois du soir au matin, de la machine à coudre, qui épuise le tempérament, sans jamais remplir suffisamment la bourse?

Les dames admirent la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 28 septembre:

Lettre de la paroisse Ascension:

Nous avons eu trois jours de chaleur tempérée, immédiatement après mon dernier rapport. Du 18 au 20, il y a eu les maxima suivants: 78, 78, 80, et des minima de 50, 52 et 53 degrés. A 50 degrés, il faut se procurer une couverture; il faut un froid qui ne peut être utile à la canne. Cette température n'a pas duré longtemps, cependant, car, le 21, le thermomètre marquait 90, où il est resté deux jours, puis a remonté à 92. Pendant quatre jours, le thermomètre a varié de 55 à 68. Enfin, la pluie est arrivée; il y avait longtemps qu'on l'attendait. Le matin, tout indiquait une journée pluvieuse; mais le vent s'éleva, le ciel se rasséréna, ce fut un désappointement. Pourtant, vers midi, les nuages reparaissaient, plus chargés cette fois, et il y eut une pluie fine qui dura deux heures et en faisait espérer davantage.

Il nous en faudrait une de 24 heures. Voilà deux mois que la canne croît plus ou moins bien; elle s'améliorerait encore considérablement, avec un temps favorable. On a indiqué le 1er octobre comme le jour d'ouverture de la campagne, sur plusieurs habitations d'Ascension, mais il y a trop de retard sur certaines, pour que l'on ne recule pas cette date.

Le labour d'automne est achevé sur un grand nombre de propriétés, et l'on commencera l'ensemencement, lundi prochain.

Nos absents, pour cause de villégiature ou de voyages dans le Nord et l'Ouest, reviennent peu à peu. MM. J. Teller et R. McCall viennent d'arriver. M. B. Lehman est en route; M. Henry McCall doit rentrer chez lui, lundi, et probablement, aussi, le général Miles.

Le prof. Becnel est revenu d'Europe, plein d'admiration pour tout ce qu'il a vu, mais, pour lui, il n'y a rien de tel que l'Amérique. Il a étudié, sur les lieux, tous les progrès accomplis dans l'industrie à laquelle il s'est dévoué, et il compte en faire profiter ceux qui l'emploient. Le professeur a déjà ouvert un atelier sur Evan Hall et met en ordre son laboratoire.

L'attentat dont vient d'être victime M. Sentell, à Bayou Goula, a ému toutes nos populations qui vivent sur des habitations.

—On nous écrit de Bayou Goula:

Hier soir, vers 5:30 heures, M. Sentell revenait de Bayou Goula à son habitation Forest Home, porteur d'une somme qu'il devait distribuer à ses travailleurs, quand deux hommes masqués l'arrêtèrent et lui ordonnèrent de se rendre.

M. Sentell riposta à coups de revolver et essaya de fuir, mais les deux hommes se jetèrent à la bride de son cheval et le renversèrent lui-même, en lui enlevant $225 et son pistolet déchargé. Trois autres hommes étaient venus à l'aide des deux premiers. C'étaient évidemment des noirs. On sait que la paroisse Iberville est, pour eux, une sorte de forteresse.

Dernièrement, un colporteur du nom de J. Curnasco a été assassiné, à peu près dans les mêmes circonstances et non loin du même endroit.

M. R. S. Stoddard a l'honneur d'avoir coupé, le premier, son riz, dans notre région.

—Lettre de la paroisse Lafourche:

Le temps s'est considérablement rafraichi, la semaine dernière. Comme il faisait un temps sec, on a pu faire une grande partie des travaux des champs.

Sur l'habitation de M. Trasimond Foret, au-dessous de Lockport, on a fait plus de foin et de maïs que jamais. M. Foret ne sait où emmagasiner sa récolte.

La canne est en bon état, chez lui, mais les vers s'y sont attaqués et y font un grand dégât. D'autres habitations du voisinage sont infestées de la même façon.

Les derniers rapports de cette région de la paroisse disent que tout va bien et que la récolte, spécialement celle de M. Foret, est au-dessus de la moyenne. La coupe du riz s'est faite rapidement, mais le rendement n'est pas aussi satisfaisant qu'on le croyait. Dans la paroisse Assomption, le rendement est de 14 à 15 barils, l'arpent, mais nous n'en pouvons espérer autant. Nos planteurs seront heureux d'en récolter dix barils, l'arpent. On m'a cité un champ de soixante arpents qui a donné 665 sacs. Le battage s'est achevé, la semaine dernière. M. Guidry, d'Energy, a récolté 200 arpents; en se servant de la moissonneuse Osborne, il a pu couper 8 arpents par jour et s'en est montré très satisfait; il commence aujourd'hui le battage.

Sur Leighton, la récolte a été satisfaisante. Il est clair, maintenant, que les planteurs ne feront pas toute la récolte sur laquelle ils fondaient leurs espérances.

La ligne des bateaux plats du capt. C. C. Williams, laquelle relie le Southern Pacific à Lafourche Crossing, a commencé son service des basses eaux.

On transporte le plus qu'on le peut de riz et de céréales. Il règnera une grande activité dans cette région jusqu'à la fin de la saison.

Un bateau-dragueur est, par contrat, chargé d'enlever les bancs et les obstructions du bayou, depuis Donaldsonville jusqu'à Thibodaux. Le contrat stipule un chenal de 40 pieds de large sur 2 1/2 pieds de profondeur. Ce sera un immense avantage pour nos planteurs de la partie supérieure de notre paroisse et pour les paroisses Ascension et Assomption. Il y a, dit-on, une différence de 10 cents, par sac, dans les prix du fret sur le riz par eau, sur ceux du chemin de fer. Quand le bayou Lafourche sera drainé, les planteurs auront beaucoup moins de frais de transport.

Les travaux sur la nouvelle raffinerie marchent rapidement. On comptait que l'on pourrait faire fonctionner la machine à vapeur, cette semaine.

—Lettre de la paroisse Terrebonne:

Il est tombé grandement deux pouces d'eau, depuis 24 heures, et rien ne nous annonce le retour du beau temps. Voilà six semaines que nous avions besoin de pluie. La canne a souffert de la sécheresse; la perte s'élève à des milliers de dollars et, si bien reçues qu'elles soient, les ondées viennent un peu trop tard. Cependant la plante peut reprendre vigueur, faire beaucoup de progrès et atteindre, à temps, ses dimensions normales pour la roulaison. Il faut nous féliciter de ce que le changement de temps ne nous ait pas amené d'ouragan, comme il arrive trop souvent. Un moment seulement, le vent a paru menaçant, mais il s'est bien vite apaisé.

Nous entendons les premiers signaux qui annoncent l'arrivée de la prochaine roulaison. Après les réparations faites aux sucreries, on essaie les machines, et le bruit des compagnes remplit l'air.

On vient de terminer les travaux pour les "doubles effets," sur Crescent Farm, Ardoyne et Belle Grove. Un essai sur Crescent a donné un vacuum de 27 degrés. Les machines de MM. Berger frères peuvent entrer en concurrence avec les plus puissantes de l'Etat. Toutes ces améliorations vont profiter à Houma, qui recouvrera, peu à peu, son ancienne prospérité.

L'Hôtel de France a été restauré, remis à neuf; c'est maintenant un des plus beaux, des plus complets, des mieux aménagés qu'il y ait dans l'Etat.

M. Gabriel Montegut, attend avec impatience, l'ordre de Washington qui le relève de ses devoirs officiels à la Monnaie de la Nouvelle-Orléans, pour venir prendre, ici, la direction d'un vaste magasin.

Le Col. H. C. Minor est attendu, cette semaine; c'est probablement lui qui ouvrira la campagne dans la paroisse Terrebonne.

—Lettre de la paroisse Ste-Marie:

De mardi soir de la semaine passée au mardi soir dernier, il n'est pas tombé une goutte d'eau, et, presque tout le temps, il a fait froid. La chaleur est revenue pendant deux ou trois jours, puis nous avons eu d'autres froids, de vrais froids d'automne. [illegible] orage, tonnerre, éclairs, vent, pluie, tout ce qui pouvait annoncer la tempête. Heureusement, tout s'est bientôt apaisé.

Au demeurant, le temps a été favorable à la maturation de la canne, qui a gagné en hauteur et en poids.

Sur Oaklawn, à MM. Rivers et Bidetrup, il y a 820 acres plantés en cannes; 600 seront roulés, le reste servira de semence. La canne est courte, mais en bon état. Les souches ont plus gagné que le plant, au moins en hauteur. Il y a, en outre, sur Oaklawn, 500 acres de maïs et l'on y a fait beaucoup de foin.

La sucrerie de M. Louis Kramer est devenue une raffinerie complète. La canne n'est pas très haute, chez lui, mais en bon état. Ce sera peut-être la récolte la plus régulière du Bayou Tèche.

M. J. M. Burguières a eu l'idée de couper une demi-douzaine de cannes pour les examiner. Il les a trouvées creuses—ce qui n'arrive jamais, qu'après un violent ouragan, comme ceux du 1er septembre 1879 et du 19 août 1888.

Le riz donne bien, seulement en certains endroits. Sur Arlington, rive gauche du Tèche, MM. Pecheaux et Blair feront un peu plus de 14 barils par acre. Des épis de riz ont été vendus, cette semaine, 5 3/8 cents la tonne, et le riz brut, $3.60 le baril.

Sur la même habitation, rive droite, M. C. Conrad fait un peu moins, à l'acre. On nous a cité des planteurs qui n'obtenaient que sept barils l'acre.

—Lettre des Attakapas.

Jusqu'à mercredi, le temps a été très favorable à la fenaison; pas de pluie. On peut affirmer qu'il y en aura, cette année, une moyenne de quatre tonnes par chaque tête de bétail.

Par contre, on a besoin d'eau pour la canne.

Le maïs a été récolté dans de bonnes conditions. L'épi est gros et bien fourni; c'est décidément une bonne récolte.

Juste à deux milles de la localité, si active de Lafayette, sur le chemin de fer de Cheneyville, il y a une vaste étendue de 4,000 acres, riches et productifs. Sur ces terres sont installés 40 fermiers qui font un peu de cannes et ont chacun un petit moulin. La bagasse qu'ils en tirent, après extraction, durant la roulaison, vaut amplement $2 50 la tonne, car il y reste une assez forte quantité de matière saccharine. Comme il y a dans ces parages des transports faciles, que le drainage y est peu dispendieux et les terres riches, il est désirable que l'on établisse, dans le voisinage, une usine centrale qui donnerait de beaux revenus.

M. W. Torian, un homme expérimenté, qui possède 250 acres, m'assure que ce serait une spéculation excellente. Les fermiers pourront assurer à cette usine au moins 1,500,000 livres de cannes. La région est si fertile que l'usine centrale ne suffirait pas à la besogne.

M. Wm. Weeks, propriétaire de l'habitation de l'île Grand Cote, fait des améliorations considérables à sa raffinerie—il y établit un double moulin, un brûleur de bagasse. La terre est cultivée par des tenanciers blancs.

L'île Côte Blanche, à M. Ed. Scannel, n'a pas reçu une goutte d'eau, depuis huit semaines. Cependant, la canne n'a pas sensiblement souffert. Un travail constant l'a soutenue. Il y a aussi du foin et du maïs en abondance.

Il faut faire une tournée d'inspection dans la région de Cypremort, pour comprendre la haute valeur des améliorations qui s'y sont faites. Aussi, les résultats sont-ils superbes; on y obtient le tonnage le plus élevé. Bayou Bœuf a encore bien des progrès à accomplir pour pouvoir rivaliser avec Cypremort.

—Lettre de la paroisse Calcasieu:

La semaine dernière, le temps a été constamment sec, chaud et venteux.

Dans quelques localités, il y a près de deux mois qu'il n'est pas tombé une seule ondée qui pût faire quelque bien; aussi, l'on dit publiquement que notre dernier ensemencement a été complètement manqué.

Je crois que le riz ne rendra pas autant qu'en 1888, bien que je sois, là-dessus, en contradiction avec beaucoup de planteurs.

Il faut remarquer qu'il y a une grande quantité de champs de riz, semés en dernier lieu, qui n'ont pas reçu de pluie et qui n'ont pas encore fait épi. Il semble qu'il soit trop tard pour qu'il puisse aboutir à temps.

J'ai fait travailler ma moissonneuse dans un champ de 20 acres de riz, semé dernièrement, et j'en ai recueilli un excellent foin pour l'hiver. J'ai la conviction que le riz, semé tard, sera, cette année, plus profitable, comme foin, que comme grain.

Si tous nos fermiers avaient plus retardé leur labour, s'ils n'avaient semé qu'après la période de sécheresse du printemps, comme bon nombre l'ont fait, notre paroisse aurait pris le premier rang, peut-être, comme productrice de riz.

Beaucoup de fermiers pensent que la récolte du riz, semé de bonne heure, sera assez abondante pour pouvoir compenser les pertes que subira le dernier ensemencement; mais il faut remarquer qu'une partie du premier riz est manquée et que, quand on en arrivera au battage on sera désappointé par un rendement moindre que celui auquel on s'attendait. Il y a des champs qui ont bien épié, mais sans eau, et si le temps continue, il faut s'attendre à des résultats décourageants.

Notre moisson est commencée et se poursuit, dans de bonnes conditions. Quiconque a une vingtaine d'acres de riz, y fait fonctionner son "Binder" et se charge lui-même de sa récolte.

M. F. B. Cutting, de Jennings, a vendu plus de 80 moissonneuses de riz Deering, cette saison, et on a fait venir, depuis, un nouveau chargement. Ces moissonneuses ont l'avantage de ramasser le grain qui pourrait tomber, en inclinant la tige; la faux rase la terre de près; de sorte que rien ne lui échappe, excepté ce qui est complètement couché sur le terrain.

Nous faisons trainer nos moissonneuses par des bœufs et nous nous en trouvons bien. C'est l'attelage qui est le moins coûteux; il peut servir à presque tous les besoins de la ferme la plus variée.

Dans la contrée de Calcasieu, le battage du riz se fait, généralement, avec soin, sans trop le secouer; de cette façon, nous pouvons fournir au marché un riz en bon état. On ne prête pas d'ordinaire assez d'attention à la mise en meules. C'est cette opération qui permet au riz de sécher et de passer au battage dans de bonnes conditions. Ceux qui ont commencé leur coupe, de bonne heure, mettront en meule, cette semaine; ils sont favorisés par le temps. Beaucoup d'entre nous se préparent à augmenter cette culture, l'an prochain. On fait des tranchées pour faire arriver dans le champ l'eau des courants, petits et grands, mais il faut les établir dans de bonnes conditions; sans quoi, un grand nombre de racines seront enlevées, comme cela est arrivé à un grand nombre, au printemps dernier. La vanne ayant disparu, l'eau s'en est allée et, comme il n'en est pas tombé depuis, le champ est resté à sec.

Parmi les fermiers, trop peu nombreux, qui obtiennent une bonne moyenne de récolte, il faut citer MM. L. H. Miller, E. Gardner, Partridge, F. Bocklin, G. Brown, M. Brown et Putnam; ils ont de 20 à 80 acres de riz, chacun, et ils comptent sur un bon rendement.

Nos batteuses mécaniques ont été vendues, la semaine dernière, par M. F. B. Cutting, de Jennings; il en attend d'autres.

—Lettre de la Basse Côte:

Les pluies sont enfin venues et le planteur de la Basse côte en a profité, mais un peu plus d'eau n'aurait pas fait de mal. La canne gagnera beaucoup à ces pluies, mais, s'il fait mauvais temps, pendant l'automne, la roulaison courra bien des dangers. Il faudra probablement attendre jusqu'au 1er novembre, pour rouler, attendu que la canne est petite et a besoin de temps pour arriver à la hauteur normale.

Les planteurs de riz ont échappé, cette année, aux mésaventures des années précédentes, surtout ceux qui ont pu irriguer leurs champs. Ils ont, surtout, eu un temps exceptionnellement beau pour leur coupe. On cultive le riz jusqu'au bas de la paroisse Plaquemine. Les champs sont, parfois, éloignés d'un mille du fleuve sur des terres où il est souvent difficile aux bestiaux d'avoir le pied ferme pour faire la besogne, où l'usage des chevaux et des mulets est impossible. Le riz court, ainsi un assez grand danger, du côté du golfe. Quand arrivent les ouragans, ils couvrent le sol d'un pied ou deux d'eau salée, le riz est alors perdu. Cette année, les planteurs ont élevé des plateformes de 4 pieds au-dessus du sol. L'eau a pu [illegible] ver au-dessous, mais n'a pas atteint le riz qui avait été récolté.

Quant au rendement, il ne vaut pas ce qu'on en attendait. On en perdra un quart.

M. Jos. H. Garr a fait une excellente récolte sur St-Clair.

L'hon. H. V. Karnochan, déchargé de ses fonctions publiques, est revenu à Scarsdale et s'est remis à la charrue, comme Cincinnatus.

Sur Concession, on fait de grands préparatifs. M. Anderson veut, cette année, se surpasser lui-même.

Les personnes qui souffrent de rhumatismes sans jamais se plaindre sont douées d'un courage à ciel. En est-il? c'est ce que l'on ne saurait affirmer. Mais pourquoi endurer les tortures de cet affreux mal lorsqu'on peut le guérir à son origine au moyen de "Hostetter Stomach Bitters", ce préventif dont l'efficacité est reconnue depuis plus de trente-cinq ans, au dire des médecins eux-mêmes. Il purifie le sang de ces virus qui causent l'inflammation et la douleur, et qui, de la façon la plus insidieuse, peuvent déterminer la mort si elles s'attaquent à une partie vitale. Le Bitters tue aussi le virus de la "malaria", guérit la dyspepsie, les maux de reins, la constipation, l'état bilieux, calme les gens nerveux et fortifie tout l'organisme physique.

Louis Grunewald Company, limited.—Ainsi que le dit une annonce qu'on lira plus loin, la maison Louis Grunewald, connue si avantageusement dans tout le Sud, sera désormais exploitée par une compagnie intitulée: "Louis Grunewald Company, limited". Ce changement dans la gestion de la maison, [illegible] les affaires prennent de l'extension tous les jours.

La nouvelle compagnie possède un fort capital et son Conseil de Direction à la tête duquel est M. Grunewald père, se compose de MM. W. H. Grunewald, Joseph Fleamer, C. Grunewald, L. Grunewald, jr., et A. Pollatsek, tous des messieurs entendus aux affaires et doués d'une grande énergie, d'une infatigable activité. C'est donc un nouveau départ pour l'ancienne maison Grunewald; et le nombreux public qui l'honore de sa confiance depuis sa fondation, lui continuera son patronage plus large, plus libéral que jamais, maintenant que tant d'hommes sympathiques travaillent, s'intéressent à sa prospérité.

La Salsepareille d'Ayer ne contient aucun ingrédient dangereux; c'est le remède le plus efficace offert à l'humanité souffrante.

EXONÉRÉS DE L'IMPÔT PERSONNEL ET MOBILIER.—On sait qu'en vertu d'une loi votée par les deux Chambres françaises, à la fin de la dernière législation, les pères de famille ayant sept enfants et plus, sont exonérés de l'impôt personnel et mobilier.

La commune de Saint-Bonnet, dans les Hautes-Alpes, est, assurément, une de celles qui profitent le plus de ce dégrèvement partiel: en effet, il ressort, du dernier recensement officiel opéré par les soins de la mairie, que vingt-cinq pères de famille ont des droits acquis à cette exonération.

Ces vingt-cinq citoyens n'ont pas donné moins de deux cent cinquante enfants à la patrie,—soit une moyenne de dix chacun.

L'un d'eux mérite d'être signalé: c'est M. Manuel Tranquille, conseiller municipal au Domaine, qui montre, avec orgueil, dix-huit rejetons bien vivants et bien portants.

LES RÉSULTATS DE LA GUERRE.—D'après une communication faite, lors de sa réunion, à l'Institut international de statistique, en France, les différentes guerres qui ont eu lieu, jusqu'ici, depuis la seconde moitié de ce siècle, ont coûté 2,253,000 individus. Dans ce chiffre, la guerre franco-allemande figure pour 215,000 morts seulement; la guerre turco-russe, plus meurtrière, en comptait 250,000. Les deux guerres les plus funestes, ont été la guerre de sécession aux Etats-Unis, qui n'a pas amené moins de 810,000 morts, et celle de Crimée qui, par suite, de sa durée et des épidémies qui ont régné alors, a causé la mort de 750,000 individus.

Nous racontions, il y a quelque temps, le désespoir des habitants de Bar-sur-Seine (France), qui, ravagés par une invasion de puces, ne pouvaient arriver à se débarrasser de ces désagréables parasites.

Un des lecteurs du *Gaulois*, qui a pris en pitié le mal des infortunés Barrois, prie notre confrère de leur signaler un piège, qui lui semble bien ingénieux.

L'invention, d'ailleurs fort simple, consiste en un tube fermé aux deux extrémités par des bouchons, et percé sur son pourtour de petits trous par lesquels pénètre la puce. Les parois intérieures du tube sont préalablement enduites d'une matière collante et sucrée dont l'odeur attire l'insecte. Dès qu'elle est entrée dans l'intérieur du piège, la puce est littéralement engluée, et, malgré tous ses efforts, elle meurt dans la prison où l'a attirée sa gourmandise. Il suffit ensuite de plonger le tube dans l'eau chaude.

MANIÈRE DE CIRER LES PLANCHERS.—Vous prenez une poignée de cendre de bois, que vous mettez dans un nouet de linge, et vous faites bouillir dans un vase avec de l'eau. Vous décantez et vous remettez à bouillir cette eau lessivée, avec différents petits morceaux de cire. Vous étendez cette eau sur le plancher sans être chaude, et vous frottez ensuite avec une brosse. Dans un instant, le plancher, qui doit avoir été d'abord décrassé et être bien sec, est ciré sans fatigue.

Cette eau de lessive et de cire épaissit un peu, mais on s'en sert tant qu'il en reste; elle se conserve assez longtemps.

En police correctionnelle:

Le président.—Accusé, dès 1880, vous avez volé à ma connaissance.

L'accusé reprend vivement:

—Pardon, M. le président, vous devez vous tromper, car je vous jure que je ne connais pas votre bonne amie.

WANGLER—Décédé, mardi 1er octobre, à 2½ heures P. M., L. WANGLER, à l'âge de 69 ans et 10 mois, natif d'Allemagne et résident de cette ville depuis 52 ans. Les amis et connaissances des familles Wangler, Seemann, Bauer et Dinkel sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu mercredi 2 octobre, à 3½ heures P. M., de sa dernière résidence No 112 rue Bourbon, entre Toulouse et St Louis.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe à la mémoire de Dame JOSÉPHINE EULALIE GAIENNIE, veuve de Victor Jacques Vallois, sera célébrée en l'église des Jésuites, le 3 octobre 1889, à (8) huit heures du matin.

Les parents et amis sont invités à y assister.
27 sept au 3 oct

TO-KALON
Le célèbre vin de M. Grabb,
Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.
En vente chez M. F. Fergué, seul agent, 130 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
Chambres garnies au No 130 rue Bourbon.
21 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Cottage résidence dans le Quatrième district.

Succession de Sarah J. Anneston.
No 27,330—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 2 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu [illegible]

AVIS.

[illegible]

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allègement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commença à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,
Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Bureau du Orleans Manufacturing Co., 131 rue South Peters, Nouvelle-Orléans, La.—A une assemblée régulière du Bureau de Directeurs du Orleans Manufacturing Co., tenue dans ses bureaux, le 9 septembre 1889, il a été résolu qu'une assemblée générale des actionnaires de la compagnie soit tenue aux bureaux de la compagnie le vingt-deuxième jour d'octobre 1889, de onze heures A. M. à deux heures P. M., pour voter sur l'opportunité d'augmenter le Fonds-Capital de la compagnie de Quarante mille piastres à Soixante mille piastres.
H. B. SCHUTTE, Secrétaire.
17 sept—17 24—1 8 15 oct

La Ste des Ste-Anges étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, les dames qui en font partie sont invitées à assister à la messe qui se dira pour la circonstance, mercredi prochain, 2 octobre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis.
1er oct— E. MIGNOT, directeur.

SERVEZ-VOUS de Chloro-Naptholeum pour détruire les maladies, les germes ou la contagion. A vendre par tous les droguistes.
7 juil—3m.

Formation de Société.

Les soussignés ont, ce jour, d'après articles passés par devant James Fahey, notaire, formé une association sous la raison sociale de KAUFMANN & BLACHE, dans le but de faire le commerce d'Importateurs en Gros et Négociants en Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, etc., en cette ville.
GEORGE P. KAUFMANN,
OCTAVE C. BLACHE.
[Tous deux récemment avec la raison sociale Bassetti & Xiques, de cette ville.] Bureau, temporairement, au No 29 rue South Peters.
Nlle-Orléans, 1er Oct. 1889. 1 oct—7t

LA société existant entre MM. U. BASSETTI et A. XIQUES est dissoute, à partir de ce jour, par limitation de contrat.
MM. A. Xiques et A. Bassetti, le dernier représentant M. U. Bassetti, seront chargés de la liquidation; M. A. Xiques continuera les affaires pour son compte, en même local, Nos 67 et 69 rue Decatur.
BASSETTI & XIQUES.

Conformément à l'avis précédent, je prie mes amis et le public de vouloir bien continuer à accorder au successeur de l'ancienne maison leur bienveillant patronage.
U. BASSETTI.
1er oct—

ETAT DE SITUATION TRIMESTRIEL DE LA
Banque d'Epargnes Germania,
No 51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires, le 30 Sept. 1889.

ACTIF.

Actions et bons		$186,100 00
Prêts hypothécaires		[illegible]
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		54,396 80
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		641,477 06
Dépenses courantes		1,569 84
Comptant	$130,031 91	
Items comptant	1,982 57	132,014 48
Total		$1,067,070 32

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés	$ [illegible]	[illegible]
Moins, dividendes payés aux actionnaires le 1er juillet	4,000 00	
	[illegible]	
Intérêt acquis		12,900 00
Dû aux déposants		912,174 10
Dividendes non réclamés		1,613 00
Total		$1,067,070 32

Je, G. Ad. Blaffer, caissier de la susdite banque, jure solennellement que l'exposé qui précède est exact au mieux de ma connaissance.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Fait et signé par devant moi le 30 septembre 1889.
W. O. HART, Notaire.
Approuvé par
J. B. MERILH,
J. HASSINGER.
1er oct—

Avis,

M. J. E. Bonneval, récemment avec MM. Elkin & Cie, est maintenant au grand magasin de tapis populaire de Leopold Levy, No 137 rue Canal, où il sera heureux de voir ses nombreux amis.
1er oct—1 3 6.

CHLORO-NAPTHOLEUM désinfecte les endroits mal aérés. Employez-le et payez en [illegible]

DR. FERNAND DE ROALDES.
Le Dr Fernand de Roaldès a l'honneur d'annoncer à sa clientèle son retour à la Nouvelle-Orléans.
Office et résidence—217 rue du Canal.
29 sept—3, 6 oct.

Dr. M. Edmond Hincks.
Je préviens ma clientèle que j'ai transféré mon bureau du No 15 au No 19 rue Baronne.
Maladie des Yeux et des Oreilles une spécialité.
19......RUE BARONNE......19
Heures de consultations—De 11 à 12 et de 1 à 2.
Dimanche—De 10 à 11. 29sept—6t

LE DOCTEUR J. MORICE,
Médecin-Vétérinaire,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'étant de retour d'un voyage en Europe, il va reprendre l'exercice de sa profession et qu'il se met, dès à présent, à la disposition de sa clientèle.
29 sept—3t—Sam. dim. mardi

Changement de local!
Changement de local!

ELKIN & Cie.,
Viennent de transférer leur magasin du No 98 DE LA RUE DU CANAL
—AUX—
Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,
Une bâtisse élégante et très spacieuse, près de la rue de la Douane.
TAPIS, MOQUETTE,
BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES.
Le tout ayant des bordures qui se marient avec
Stores, Flèches et Corniches.
Nattes et articles de tapissier.
26 oct—1an

PEERLESS DYES [illegible]

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mer jeu dim

GRANDES REDUCTIONS
—SUR NOS—
Costumes tout faits, pour Hommes et Enfants,
LINGE DE CORPS, MALLES, VALISES, ETC.
Rapport aux grandes réparations qui vont être faites dans nos magasins, nous vendrons, pendant les 30 jours suivants, toutes nos marchandises au-dessous du prix coûtant.
25 pour Cent seront diminués sur chaque achat.
LA VENTE COMMENCERA LUNDI, 16 SEPTEMBRE.
MICHEL LION & CO.,
195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.
15 sep—1m

METROPOLITAN BANK, DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES
90......RUE DU CAMP......90
Capital........$300,000 | Profits non divisés........$40,000
FRED PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dietman. Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.
1er sept—1 an—dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Randolph Woods, A. Dolvasseur, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '88—1an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. E. Lyman, Prés., Jos. Bowling, Vice-Prés., Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirable, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 88—1an

Jacob Lipman, Jules Meteyé, W. H. Robinson,
—AVEC—
A. M. Hill.
IMPORTATEUR DE
DIAMANTS.
ET NÉGOCIANT EN
DIAMANTS ET BIJOUTERIE.
No 115 rue du Canal
JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR
Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec groupes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.
Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.
Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.
PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.
Diamants remontés dans tous les genres.
Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.
A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
30 mai—1anPP

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président. A. [illegible], Vice Président. JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS: [illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts de la population française de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 00 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA RÉUNION FRANÇAISE.
Bureau: 203 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
E. GAUDIN, Prés't. W. W. [illegible], Caissier.

AMERICAN NATIONAL BANK
67 RUE DU CAMP,
Fait les affaires de banque en général et vend des [illegible]

DENTISTES.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfèrera ses bureaux du No 119 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, à partir du 1er octobre 1889.
Venez consulter mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber un Modèle pour travaux vraiment supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans [illegible] leur art. Pose de [illegible] artificielles.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICINE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcomans.
RIDEAUX PORTIERES ET TENTURES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des meilleures maisons.
Le plus bel assortiment de Tapisseries et de [illegible] Sept—1an

Avis.
A. SIMON, [illegible]

F. A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. POURSINE. A. F. GOSAT.
A. A. WOODS & CO.,
184......RUE GRAVIER......184
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.
Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept—1 an, dim mer ven

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell!
Rue St-Charles.
Entièrement renouvelé et élégamment redécoré, ouvrira sa saison régulière, le Dimanche, 6 octobre 1889.
Tous les soirs. Matinées Mercredi et Samedi.
La petite comédienne favorite,
LIZZIE EVANS.
Présentant pendant la semaine, un portrait drôle de la vie dans l'Ouest, The Buckeye.
La nouvelle comédie de la vie anglaise, Fine Feathers et une pure farce-comédie, Miss Moneyl.]
Le contrôle sera ouvert jeudi 3 octobre. On peut obtenir les places réservées, sans frais extra, une semaine à l'avance, pour les représentations du soir et les matinées. Dimanche 13 octobre, le drame irlandais de M W. H. Power, The Ivy Leaf. 1er oct—

Théâtre St-Charles.
GOODYEAR, COOK and DILLONS MINSTRELS.
GRANDE MATINÉE, Dimanche, 6 octobre.
Prix des matinées, y compris les sièges réservés, 50, 25, 15 et 10 cents. 1er oct—

THÉATRE ST-CHARLES.
J. M. GILBERT, Locataire et Directeur.
Dimanche soir, 29 Septembre.
MINSTRELS CÉLÈBRES
—DE—
Goodyear, Cook & Dillon.
—SOUVENEZ-VOUS—
THEATRE ST-CHARLES.
Entrée, 10, 25 et 50 cents, avec sièges réservés.
MATINÉES, MERCREDI ET SAMEDI.
Prix de Matinée, 10, 25 et 50 cents, avec sièges réservés.
Dimanche, 6 Oct.—Lilly Clay's Gaiety Company. 29sept—6t

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir, matinée: Samedi, à 2 P. M.
GEO. WILSON MAMMOTH MINSTRELS.
Samedi, 6 octobre—AFTER DARK. Sept—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
Grande ouverture jeudi, 3 octobre. Rafraîchi par des éventails électriques. Ouvert de 11 à 10. Entrée partout 10c
Attraction extraordinaire et la première fois en exhibition de la Famille Mormone Elder Joseph Young, fils du père du Mormonisme, Brigham Young, ses 3 femmes et 11 enfants.
THEATRE NO 1.—La troupe originale de Concert et de Comédie des Swiss Bell Ringers, 17 artistes étoiles.
THEATRE NO 2.—Troupe Royale de Spécialité de Maynard & Fugh. 7 artistes étoiles. Tout neuf et grandiose. 1er oct—

INSTITUTIONS.

Collège Jefferson.
L'ouverture du Collège Jefferson, paroisse St-Jacques, aura lieu le mardi, 1er octobre. Les élèves quitteront la ville ce jour-là par le train de 3:50 P. M., sur le Mississippi Valley R. R. Un des Pères Maristes sera à la gare pour voir les parents et accompagner les élèves.
Les parents sont requis d'envoyer leurs fils le jour de l'ouverture des classes.
9 août—2 oct

Collège d'Orléans.
249 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines.
Rentrée des classes le 1er septembre, 1889.
Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, de $3 à $6. Pour plus amples informations s'adresser à W. E. Rosier, Directeur. 22 sept—1m—Dim. Jeu.

INSTITUT CARNATZ,
292 rue Calliope, entre Quatrième et avenue Washington.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
La vingt-cinquième session commencera mardi, 1er octobre.
Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut.
LÉONIE DE VARENNE, Directrice.
Sept—1m—Dim Mar Jeu.

INSTITUTION PICARD,
Pensionnat et Externat pour jeunes Filles.
Réouverture des classes le 2 septembre.
Pour prospectus ou informations s'adresser à l'institut 372 Esplanade.
26 août—3m

Institut Commercial de St-Aloysius, Esplanade, Chartres et Quartier. Dirigé par les Frères du Sacré-Cœur.
L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre.
L'enseignement donné dans cet excellent Institut est général, mais surtout Commercial.
Le français, l'espagnol et l'allemand sont enseignés sans prix extra.
Pour prospectus ou informations, s'adresser à l'Institut, 318 Chartres. 28août—au 1er oct.

Université Tulane.
Ecole Supérieure, Collège, Cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes filles, cours pratique d'électricité et de génie civil.
Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.
WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.
11août—3m

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le climat, [illegible] à cadre en fer fondu d'une seule pièce, [illegible] système perfectionné, mécanique à double répétition, [illegible] pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son inimitables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald Co., Limited.
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

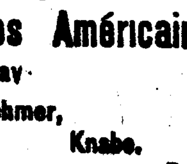

Seuls agents pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehlin et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD CO, LIMITED, NLLE-ORLEANS.
1avrs87—1an

CHLORO-NAPTHOLEUM détruit les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures. 7juil—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 1er OCTOBRE—CLASSE No 330
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les [illegible], se font en public [illegible] dans les salons de la Compagnie.
[illegible] du 1er octobre 1889, à 4 heures P. M.
J. A. A. BOURDEAU.
V. F. RENAUD.
Commissaires.
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX, RUE CONTI, 34.
Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
AVIS IMPORTANT
Les déserteurs et insoumis qui veulent bénéficier de l'amnistie accordée par la loi du 21 juillet 1889, doivent se présenter au Consulat de France pour faire dresser acte de leur soumission.
Cette formalité doit être accomplie, pour les Etats Unis, dans l'année qui suivra la promulgation de la dite loi, c'est-à-dire, avant le 21 juillet 1890.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1889.
Actes de publications

André Joseph Casimir	Georgel Charles Auguste
Boeker Georges	[illegible]
Bergeron Félix Henri	Gérôme Gilles
Bernier Reine (Mme Bueno)	Hadin Etienne
Bonnhé Jacques	Landon Jean
Brun Jean	Lorrente Jean
Baladier Ramain (veuve)	Meige Henriette Sylvie
Courtade Marie	Montant Gabriel
Dubreau Louis François	Pétiot Emile
Dubos Adolphe	Pignon Justin
Duvernoy Emile Adolphe	Lambert Julie; Madame Gerbe ou Gerbe
Galliac Victor	

LETTRES.

Brugère Gustave	Simon Edmond
Debrosse Lucien	Vignes Pierre
Lacapet	

N. B.—Afin d'éviter des demandes dans la transmission des documents, [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible].
1er octobre 1889. Le Consul,
PAUL DEJARDIN

LA QUARANTAINE.
Proclamation Annuelle
Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions invitant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-après nommés, à prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889;

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, de ports sud-américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou en ayant eu à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel, autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la désinfection maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit:

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans, sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'an de N.-S. mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur:
Geo. Spencer, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine, et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant le séjour de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de coton, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en toile.

2. Les navires faisant le commerce des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour équipage des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'aviser leurs passagers arrivant de ports quarantenaires [illegible] des bagages [illegible] par l'eau ou par [illegible] de détention. Ces passagers [illegible] dans une [illegible], valeurs et autres articles [illegible] de l'avarie.

4. Les navires [illegible] dans le port et où la fièvre jaune devrait [illegible], il s'est pour [illegible] de débarquer [illegible].

5. Le capitaine devra, autant que faire se pourra [illegible] à rendre l'accès des [illegible] possible et à permettre aux employés d'[illegible].

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. [illegible]

7. Les navires portant des cargaisons de fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire pomper [illegible] de la cale et nettoyer parfaitement [illegible] de détention à la Quarantaine [illegible].

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes [illegible] à la Station de Quarantaine, et aura [illegible] pour faire réduire dans [illegible] de désinfection.
[illegible]